

# MOYEN AGE. — XIII<sup>E</sup>, XIV<sup>E</sup>, XV<sup>E</sup> SIÈCLE

FRANCE. — FIGURES HISTORIQUES.  
COSTUMES NOBILIAIRES ET POPULAIRES. — SERGENT D'ARMES.  
MUSICIENS D'UNE *MÉNESTRANDIE*.

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12		

## XIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

### COSTUME DE GUERRE.

#### N<sup>o</sup> 1.

Pierre de Dreux, dit *Mauleherc*, mort en 1250.

Figure tirée des vitraux de Notre-Dame de Chartres.

Haubert ou cotte de mailles. Cotte d'armes. Au ceinturon est suspendu le *coustel à plate*. Écu blasonné (Voir, au sujet de ce chevalier, les costumes de guerre du treizième siècle, de la planche ayant pour signe le Trèfle.)

Sous Louis IX, les chevaliers avaient adopté l'usage de se raser le dessus de la tête, soit par crainte d'être saisis par les cheveux si le casque venait à tomber dans le combat, soit que les cheveux descendant sur le front fussent incommodes sous la coiffure de mailles et le heaume.

## XIV<sup>e</sup> SIÈCLE.

### COSTUME DE COUR.

#### N<sup>o</sup> 5.

Louis I<sup>er</sup>, duc de Bourbon, comte de Clermont, petit-fils de Louis IX; né en 1279, mort en 1341. Figure tirée d'un armorial d'Auvergne.

Ce personnage porte le grand manteau doublé d'hermine, chargé de son blason semé de France et à bande de gueules.

Les grands seigneurs assortissaient la couleur de leur drap à celle du champ de leurs armes, puis faisaient broder dessus les pièces de leur blason en fil de soie d'or ou d'argent. Cette décoration n'était guère en usage que chez les princes et les barons tenant cour; l'étiquette qui commençait à s'établir ne tolérait pas qu'on fit parade de ses armoiries ailleurs qu'en bataille, chez soi, ou parmi ceux dont on était l'égal.

Frontal en galon d'or sur lequel sont disposés des groupes de perles ou de pierreries. Collier d'orfèvrerie orné du *pentacol*, objet pendant au milieu de la poitrine.

## COSTUMES ECCLÉSIASTIQUES.

### N<sup>o</sup> 7.

Groupe fragmentaire de l'enterrement de Philippe de Valois, à l'abbaye de Saint-Denis (août 1350).

Dès son entrée dans la ville de Saint-Denis, le cercueil royal était porté par le clergé de l'abbaye.

Parmi les ecclésiastiques, l'*aumusse* était l'attribut des chanoines qui, lorsqu'ils ne l'avaient pas sur la tête, la portaient sur le bras droit, la fourrure en dehors.

La robe portée sous la tunique de lin faisait l'office de la soutane; mais elle n'en avait encore ni la forme ni le nom. Elle n'était pas ouverte sur le devant et la couleur qu'elle devait avoir ne se trouvait pas encore fixée; le bleu céleste, le violet, le rouge, y furent le plus souvent employés.

Les tissus de fil transparent devinrent en usage dès le temps de Charles VII pour faire les aubes et les surplis.

## COSTUME ROYAL.

### N<sup>o</sup> 2.

Jean II, dit le *Bon*, roi de France de 1350 à 1364. Figure peinte autrefois sur une cloison de bois placée derrière l'autel de la chapelle Saint-Hippolyte, dans l'église de Saint-Denis.

Costume que Philippe de Valois avait adopté pour lui et les membres de sa famille: couronne d'or fleurdelisée; sur un ample surcot, un manteau et une pèlerine garnie de fourrure.

Christine de Pisan a caractérisé ce costume par la double épithète de royal et pontifical.

Le manteau d'écarlate et la robe vermeille (c'est-à-dire de pourpre ardente) composèrent la tenue des anciens rois. C'est ainsi que se mit Charles V pour recevoir l'empereur d'Allemagne lorsque celui-ci vint à Paris en 1378. La dalmatique et le manteau d'azur fleurdelisé, que l'imagerie ancienne et moderne ont reproduits de préférence, n'ont jamais servi que dans de rares occasions.

COSTUME DE VILLE.

N° 8.

Le duc de Cologne; personnage de l'époque de Charles V.

Chaperon dont la cornette est enroulée autour du cou. Robe en drap d'or et garnie de fourrure, laissant apercevoir le collet rouge du surcot. Les manches de cette robe sont ballonnées par les mahoîtres. Ceinture étroite. Souliers à la poulaine (Voir le n° 6 de la planche le Sifflet.)

COSTUME DE COUR.

N° 9.

Gentilhomme de la cour de Charles V.

Petit bonnet à plis bouillonnés. Pourpoint en étoffe d'or lacé par derrière, servant à relier le haut-de-chausses. Surcot ou *corset-sangle* aux manches pendantes, que des mahoîtres en largeur font bouffer à l'épaule. Étroite ceinture à laquelle pend une courte épée non attachée au côté gauche, mais tombant exactement au milieu du corps. La manière de porter cette arme était une affaire de mode. Souliers à la poulaine.

COSTUMES DES CLASSES POPULAIRES.

N° 10.

Joueur de luth.

Dans l'habillement des classes peu aisées, la tiretaine et la futaine remplaçaient les lainages d'un prix élevé. Les ménestrels avaient le costume des gens du peuple : la cotte, la surcotte, le *carapoue* ou ample camaïl tombant sur les épaules et les chausses.

L'art de ménestrellerie était exercé par des *menestreux*, *menestriers* ou ménestrels répartis en chanteurs, musiciens et gens déclamant les compositions des trouvères en s'accompagnant de leurs instruments.

La *ménéstrandie* se composait de plusieurs ménestrels qui s'associaient pour mettre leurs talents et leurs profits en commun. Ces ménestrandies pénétraient partout; on les voyait aux noces, aux foires, aux réunions, dans les rues et sur les places publiques. Les jours de pluie, elles pénétraient dans les cabarets et les auberges, comme nous l'apprennent ces vers de Guillaume de Machaut :

Orgues, vielles, micamon,  
Rubèbe et psaltérion,  
Leuths, moraches et guiternes,  
Dont on joue par les tavernes.

Le *leuth* ou luth ne différait de la guiterne que parce qu'il avait le fond de sa caisse convexe au lieu de l'avoir plat.

N° 12.

Joueur de dicorde.

Chaperon à bec. Cotte et surcot à manches ballonnées. Chausses. Souliers à la poulaine.

Le dicorde consistait en deux cordes tendues sur une boîte étroite et longue avec un sillet mobile. L'*arson* ou archet, comme ceux de tous les instruments à cordes du moyen âge, a une forme semblable à celle d'un petit arc; il en conserva la courbure jusqu'au seizième siècle.

Figures tirées du portefeuille de Gaignières, Cabinet des Estampes, Bibl. nat. de Paris (dont partie au collège d'Oxford).

Voir pour le texte : Le Costume du moyen âge, Bruxelles, 1847. — Histoire du Costume en France, par Quicherat. — Mœurs, usages et costumes au moyen âge, par P. Lacroix. — Les Rues du vieux Paris, par M. V. Fournel; Didot, 1879. — Mémoires du peuple français, par M. Challamel; Hachette, 1868.

XV<sup>e</sup> SIÈCLE.

COSTUME DE GENTILHOMME.

N° 6.

Jean, duc de Bourbon, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt (1415), mort en Angleterre en 1433. Portrait tiré de l'armorial d'Auvergne.

Ce personnage a son chapel orné d'*affiques* ou broches montées sur un cercle de bijouterie. Surcot aux couleurs de Bourbon et à bandes de gueules. Les longues manches déchiquetées sont une mode remontant au dernier tiers du quatorzième siècle et qui se prolongea jusque dans le quinzième. On appelait ces manches longues des manches à la *bombarde*; elles flottaient jusqu'à terre. Ces manches coûtant plus cher que celles du surcot ordinaire, ont donné naissance au proverbe : « C'est une autre paire de manches. »

Collier d'orfèvrerie, broderies d'or aux épaules et au bas du surcot. Ceinture dorée. Haut-de-chausses rouge, de même couleur que le pourpoint dont on aperçoit le collet à l'échancrure du surcot. Souliers à la poulaine.

COSTUME DUCAL.

N° 3.

François I<sup>er</sup>, duc de Bretagne, né en 1414, mort en 1450. Figure tirée d'un livre d'Heures ayant appartenu à Isabelle Stuart, sa seconde femme. Tenu d'apparat.

Couronne ducal. Dalmatique bleue. Manteau datant du quatorzième siècle; il enveloppait le corps, était fendu sur le côté droit et se retroussait sur le bras gauche; de plus, il était accompagné d'un collet de fourrure taillé en forme de pèlerine. Par son ampleur et la magnificence des plis, ce manteau rappelait la toge romaine. L'usage s'en est perpétué jusque dans les temps modernes chez nos premiers présidents de cour sous la dénomination de *toge* ou *épitoge*.

COSTUME DE VILLE.

N° 4.

Même personnage qu'au numéro précédent.

Depuis 1400, les chaperons se portaient très étoffés et les plis ramenés en avant. Surcot à manches fendues sur le côté. A cette époque, les manches du surcot, sans rien perdre de leur ampleur, furent le plus souvent fermées au poignet. Il y eut un moment où on les soutint au moyen de baleines pour les faire ballonner « comme des outres de cornemuse ».

COSTUME D'OFFICIER DE LA MAISON ROYALE.

N° 11.

Sergent d'armes de l'époque de Charles VI.

Chaperon arrangé en bonnet; la cornette, non pendante, est disposée en crête de coq, à la *coquarde* ou *en patte*, comme on disait lorsque le bout de la partie roulée était en évidence.

Surtout à longues manches tailladées sur un pourpoint bleu. Ceinture ornée d'orfèvrerie. Petite dague suspendue à la poitrine par un cordon. Masse d'argent que ces officiers portaient lorsqu'ils marchaient devant le roi.

Selon tous les historiens, la création des sergents d'armes pour la garde de la personne des rois remonte à Philippe-Auguste. Ce furent les premiers gardes-du-corps.



MOYEN-AGE

MIDDLE AGES

MITTELALTER.

K

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>o</sup> PARIS

Lestel lith.